



**LICENCE 3 CAVEJ
CONVOCATION AUX EXAMENS DE MAI / JUIN 2017**

Ce document tient lieu de convocation et s'adresse aux étudiants régulièrement inscrits à leur université de rattachement et pédagogiquement au Cavej.

EPREUVES ECRITES :

Elles ont lieu au **Centre René Cassin - 17 rue Saint Hippolyte - 75013** – Paris
(métro Gobelins ou Glacière - bus 21, 83, 91)

Les étudiants devront être présents devant l'amphithéâtre une demi-heure avant le début des épreuves pour émarger.

La carte d'étudiant 2016/2017 présentant la photo doit être présentée à l'entrée et conservée pendant l'épreuve.

Les étudiants ne pourront utiliser que les copies fournies par l'administration lors de l'épreuve.

Ils seront priés de laisser leur cartable, sacs et documents ainsi que tout appareil numérique éteint dans les travées latérales dès l'entrée dans l'amphithéâtre.

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants bénéficiant d'un 1/3 temps, qui doivent se faire connaître obligatoirement par mail au plus tard le 20 avril à cavlic@univ-paris1.fr en précisant les matières qu'ils présenteront.

SEMESTRE 5			
DROIT ADMINISTRATIF	JEUDI 18 MAI	9H30-12h30	AMPHI 2
DROIT DES SOCIETES	VENDREDI 19 MAI	9H30-12H30	AMPHI 1
DROIT COMPARE	VENDREDI 19 MAI	14H15 -15H15	AMPHI 1
RELATIONS INDIVIDUELLES DE TRAVAIL	VENDREDI 19 MAI	16H15- 17H15	AMPHI 1

SEMESTRE 6 :

NOMS DE A à J : AMPHI 1 – RdC

NOMS DE K à Z : AMPHI 2 - 2^{ème} étage

DROIT DES CONTRATS	MARDI 30 MAI	14H -17H
DROIT EUROPEEN	MERCREDI 31 MAI	9H30 – 12H30
CONTENTIEUX ADMINISTRATIF	MERCREDI 31 MAI	14H30 - 15H30
DROIT DES SOCIETES 2	MERCREDI 31 MAI	16H30 – 17H30

Documents autorisés :

Droit des sociétés 1: codes non annotés par l'étudiant

Contrats spéciaux : code civil non annoté par l'étudiant

Autres épreuves : aucun document autorisé

Les épreuves orales ont lieu au **Centre René Cassin - 17 rue Saint Hippolyte - 75013 – Paris**
(métro Gobelins ou Glacière - bus 21, 83, 91)

L'ordre alphabétique concerne le nom de jeune fille pour les femmes mariées.

La carte d'étudiant devra être présentée aux jurys.

Les changements de jurys ne seront pas autorisés (sauf autorisation préalable exceptionnelle du secrétariat sur justificatif)

Les étudiants sont invités à se présenter **dès le début des horaires de convocation** pour **s'inscrire** sur des **listes de présence** sous peine de ne pas être interrogés.

ANGLAIS

Mercredi 17 mai - salle 2

9h –Noms de JO à MA

Mercredi 24 mai - salle 10

9h –Noms de C à E

mardi 30 mai - salle 5
9h –Noms de MB à RA

jeudi 1er juin - salle 12
9h –Noms de RE à Z

Mercredi 7 juin - salle 10
9h –Noms de A à B

Jeudi 8 juin - salle13
9h –Noms de F à JE

LIBERTES FONDAMENTALES

Lundi 22 mai –salle 13
14h : Noms de A à BEK

Mardi 23 mai –
9h : Noms de BEL à BOR - salle 5
13h30 : Noms de BOU à COL – salle 7
13h30 : Noms de KE à LEC (y compris LE ...) salle 5

Mercredi 24 mai – salle 13
14h : Noms de CON à DOU

Lundi 29 mai - salle 5
9h – Noms de LEE à MA
9h : – Noms de DR à F
13h30 : – Noms commençant par G
13h30 - Noms de MB à O

Jeudi 1^{er} juin - salle 5
9h – Noms de P à RAK
9h – Noms de H à KA
13h30 – Noms de RAM à SC

Vendredi 2 juin - salle 5
9h- Noms de SE à TH
13h30 – Noms de TI à Z

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

Mardi 16 mai

9h : Noms de DER à FA- salle 5

13h30 : Noms de A à BEL- salle 5

9h : Noms de FE à GH- salle 6

13h30 : Noms de GI à JE - salle 6

Mercredi 17 mai

9h : Noms de MB à PA - salle 5

13h30 : Noms de BEN à BO - salle 5

9h salle : Noms de PE à R - salle 6

13h30 : Noms de BR à DEL- salle 6

Lundi 22 mai

14h : Noms de JO à LA - salle 5

14h : Noms de S à TA- salle 6

Mercredi 24 mai

9h : Noms de LE à MA - salle 5

9h : Noms de TE à Z - salle 6

RELATIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL

Lundi 15 mai – salle 5

9h : Noms de L à MAH

14h : Noms de MAL à N

Mardi 16 mai – salle 7

9h : Noms de O à RA

Mercredi 17 mai - salle 9

9h : Noms de ST à Z

14h : Noms de A à BEL

Jeudi 18 mai – salle 5

14h : Noms de BEN à BU

Mercredi 7 juin – salle 5

9h : Noms de DI à F

14h / Noms de G à HA

Jeudi 8 juin – salle 5

9h : Noms de C à DE

14h : Noms de HE à K

Vendredi 9 juin – salle 9

9h : Noms de RE à SO

REGIME DE L'OBLIGATION

Lundi 22 mai salle 13

9h : Noms de A à BENC

Mardi 23 mai salle 6

9h : Noms de JE à LA

Mercredi 24 mai :

9h : Noms de SI à Z - salle 8

9h : Noms de Q à SE - salle 7

14h : Noms de CI à D - salle 6

14h : Noms de E à GE - salle 7

Lundi 29 mai :

9h : Noms de MO à P - salle 6

9h : Noms de BEND à CH - salle 7

14h : Noms de LE à ME - salle 6

14h : Noms de GH à JA - salle 7

ALLEMAND

Lundi 29 mai

à 9h30 salle 14

ESPAGNOL :

Lundi 29 mai – salle 8

à 9h : Noms de A à H

à 14h : Noms de I à Z

Vous serez avisé **début juillet de la date de publication des résultats** sur le site e-cavej.org dans »Actualités »

Rappel du règlement de l'examen

Les matières présentées au délestage ne peuvent être repassées en mai/juin.

Toute défaillance à une matière fait obstacle à l'admission finale.

- En cas d'échec ou de défaillance à la session de mai/juin :

Toutes les notes égales ou supérieures à la moyenne restent acquises pour la session de rattrapage.

Toutes les notes d'un semestre validé ou d'une unité validée à la session de mai/juin restent acquises pour la session de rattrapage.

Toutes les notes inférieures à la moyenne, d'une unité d'enseignement non validée dans un semestre non validé à la session de juin, devront obligatoirement être repassées à la session de rattrapage.

La gestionnaire licence 3 CAVEJ
29/03/2017